

## Don d'organes

L'Union Nationale des Associations Familiales prolonge sa collaboration avec l'Agence de la biomédecine dans l'information du grand public sur le don d'organes et la greffe.

La cellule familiale est en effet le lieu où doit se nouer l'échange sur ce thème, pour que chacun, enfants comme parents, exprime sa position en faveur ou non du don de ses organes post-mortem.

L'Agence de la biomédecine lance une nouvelle campagne de communication auprès des 16-25 ans, le 12 décembre 2006.

L'UNAF s'est engagée à relayer auprès des UDAF des outils spécifiquement adaptés au besoin d'information exprimé par les jeunes. Un guide intitulé « Le don, la greffe et moi », desti-

né spécifiquement à cette classe d'âge a été réalisé par l'Agence et sera diffusé à cette occasion.

L'UNAF diffusera également auprès des familles les principales conclusions des deux premières études conduites auprès de la population adulte et des jeunes sur le don d'organes.

Un dossier partira dans les UDAF d'ici la fin de l'année afin que celles qui souhaitent se mobiliser sur ce sujet puissent le faire.

L'UDAF de l'Allier a, par ailleurs, organisé le 22 novembre une conférence sur le don d'organes. Plus de 80 personnes (dont 25 jeunes d'une MFREO) ont pu discuter avec des experts des différents aspects du don d'organes et du nécessaire débat au sein du cercle familial.

Source : [www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr); [www.ledondegreffeetmoi.fr](http://www.ledondegreffeetmoi.fr); [prandouyer@udaf03.unaf.fr](mailto:prandouyer@udaf03.unaf.fr)